

BULLETIN COMMUNAL

DE

MONTJAVOULT

10

LE 31 AOUT 1981

I - VIE MUNICIPALE

Réunions du Conseil Municipal des :
20 Février - 27 Mars - 23 Mai - 19 Juin 1981

1°) BUDGET PRIMITIF - PREVISIONS POUR L'ANNE 1981

a)- Budget de Fonctionnement

Les prévisions de Recettes et de Dépenses s'équilibrent à :
522.000,00 Frs

Les dépenses prévues, s'élèvent à : 512.000,00 Frs;
auxquelles s'ajoute une dotation de : 9.600,00 Frs, destinée
au budget d'investissement.

La part des **Impôts Directs** dans les Recettes est fixée à :
275.000,00 Frs.

Cette détermination, faite en Mars 1981, par le Conseil
Municipal, en application d'une nouvelle réglementation,
laissant une certaine liberté de choix aux communes, a
comporté une majoration de 10 % sur les nouvelles bases
d'imposition.

b)- Budget d'Equipement

Seules dépenses importantes à prévoir pour 1981, en sus
des annuités de remboursement des emprunts : des dépenses
d'isolation thermique de la Mairie. Au total, équilibré à :
31.500,00 Frs

2°) PROJETS D'INVESTISSEMENTS ET DE TRAVAUX

Par suite, notamment, des difficultés récentes pour obtenir du
Crédit, le Conseil Municipal décide de différer l'exécution de
deux projets:

- Projet de construction (derrière l'immeuble de la poste)
d'un petit immeuble à usage d'habitation et de petit
commerce (épicerie-buvette, projet dont nous avons parlé
dans notre précédent numéro). Un devis a été établi et
des promesses de subvention obtenues; mais le Conseil
Municipal, devant les difficultés actuelles d'un financement,
a décidé de reporter, à plus tard, la réalisation de ce
projet, subordonnée d'ailleurs à l'accord préalable de
la population.
- Projet d'aménagement du Carrefour de Beaugrenier:
Réalisation partielle, par impossibilité de recourir à
l'emprunt.

.../...

3°) PROJET D'OUVERTURE D'UNE CARRIERE AU "BOUT DU BOIS"

Le Conseil Municipal a émis un avis défavorable.

4°) INTERDICTION D'UTILISER LA DECHARGE PUBLIQUE DE MONTJAVOULT

La réglementation actuelle ne permet plus à une Commune d'avoir un "dépôt d'ordures ménagères" non traitées. Dans ces conditions le Conseil Municipal a décidé de fermer le dépôt de MONTJAVOULT et d'en interdire l'accès.

5°) CREATION D'UNE "TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT"

Au cours de sa réunion du 19 Juin 1981, après avoir entendu un exposé de Monsieur LEGER sur la question, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, la création d'une "Taxe locale d'équipement" à MONTJAVOULT.

Nous avons déjà traité brièvement de cette question dans notre précédent numéro. Rappelons en les éléments:

Cette taxe, créée par une loi du 30 Décembre 1967 et les décrets subséquents, est destinée à permettre, aux communes, de faire face aux augmentations de dépenses résultant de la construction de nouveaux immeubles sur son territoire.

La construction d'une maison nouvelle, cela suppose, pour la commune, la nécessité, dans l'immédiat ou dans le proche avenir, de travaux d'adduction d'eau, de distribution d'électricité, de goudronnage de routes etc..., dont le coût est supporté par la Commune; celui-ci représente des charges nouvelles pour le contribuable local.

Sans doute, des constructions nouvelles (dans les limites nécessaires) sont-elles, pour la Commune, un élément utile dans le développement de la vie municipale:

elles assurent des ressources futures, car les nouveaux propriétaires (ou locataires) devront payer des **Impôts locaux** (taxe d'habitation et impôts fonciers); mais pas immédiatement, en ce qui concerne l'impôt foncier, car les constructions nouvelles sont, on le sait, exonérées d'impôt pendant au moins deux ans; de toutes façons, le montant actuel de ces impôts locaux est insuffisant pour permettre de faire face aux dépenses d'équipement (dites d'"infrastructure") que la construction de maisons nouvelles impose à une commune comme celle de MONTJAVOULT, dont la superficie est très étendue.

Le Conseil Municipal de Montjavoult s'en est préoccupé, depuis longtemps, en ce qui concerne les dépenses d'adduction d'eau: une "contribution forfaitaire" doit être versée au Syndicat Intercommunal des Eaux de MONTJAVOULT-MONTAGNY par toute personne obtenant un permis de construire; mais cette participation, qui ne profite pas directement à la commune, et dont le montant est parfois insuffisant, ne couvre qu'une partie des dépenses d'équipement, celles de la distribution de l'eau, et non celles de la distribution d'électricité et de la voirie.

Etant donné la progression du nombre de permis de construire, accordés par la commune de MONTJAVOULT depuis quelques années, ces dépenses, sans recettes en contre-partie, devenaient de plus en plus importantes et se trouvaient appelées à s'accroître encore.

Or, la loi du 30 Décembre 1967 a autorisé les communes à créer, sur simple décision du Conseil Municipal, une taxe à la charge de tout constructeur d'immeuble (autre que ceux à usage agricole).

Cette taxe est calculée en fonction de la valeur au m² de plancher construit; elle est dégressive suivant la catégorie de l'immeuble; le taux de la taxe peut varier de 1 % à 3% le Conseil Municipal de MONTJAVOULT l'a fixée à 2 %. La taxe due par le bénéficiaire du permis de construire, ne sera exigible que pour les permis de construire accordés après un délai de quelques mois.

La perception de la taxe locale d'équipement peut s'ajouter à celle de la "contribution" pour adduction d'eau; la légalité de ce cumul a été confirmée par les experts juridiques consultés par Monsieur le Maire.

Cette nouvelle taxe, qui répond à un souci de justice fiscale, sera assurément un précieux renfort pour les finances de la commune.

II - ECHOS DE LA VIE LOCALE

1 - NAISSANCES

Nous sommes heureux de signaler 6 naissances depuis la parution de notre dernier numéro.

- | | |
|-------------------|-------------------|
| - 16 Janvier 1981 | HOUELCHE David |
| - 11 Mars 1981 | KIEFER Vincent |
| - 26 MAI 1981 | THENIER Charlotte |
| - 23 JUIN 1981 | DEKEYNE Johann |
| - 6 AOUT 1981 | FALLOT Anne |
| - 27 AOUT 1981 | GRISVARD Cyrille |

La plupart de ces naissances sont intervenues dans des familles nouvellement installées à MONTJAVOULT.

Agréable occasion de souhaits de bienvenue et de félicitations!

2 - DECES

Depuis la parution de notre dernier numéro plusieurs de nos amis, hélas, nous ont quittés.....

Nous avons d'abord appris le décès de Mademoiselle Hélène ZIEGLER: elle venait régulièrement à Montjavoult où la retrouvaient souvent ses deux frères; nous assurons MM. ZIEGLER de toute notre sympathie.

Et puis, le 3 Avril 1981, après des souffrances très courageusement supportées, Madame GIGAROFF, notre doyenne, nous quittait! Quelle tristesse pour tous à Montjavoult! Nous n'arrivons pas à croire que nous ne verrons plus sa silhouette familière, chère à tous, que nous n'entendrons plus cette voix qui nous berçait de ses vieilles chansons, sentimentales et pittoresques, révélatrices de toute une époque!

Le 23 Juillet 1981, c'est notre doyen, Monsieur LETAILLEUR qui la suivait.....

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles GIGAROFF et LETAILLEUR.

Le 28 Avril 1981, nous avons appris la mort subite de Claude SURGEON; lui aussi appartenait à une ancienne famille de Montjavoult; nous assurons sa famille de notre sympathie.

Enfin le 9 Aout 1981 Madame Anna WNECK rejoignait son mari au cimetière de Montjavoult, après des épreuves vaillamment supportées. Tout le monde l'aimait et tout particulièrement ceux de la "Clef des Champs", dont elle avait été longtemps la dévouée collaboratrice. Nous exprimons à ses enfants nos regrets sincères.

3 - REUNIONS

Le 28 Mars, l'Association "Sports-Loisirs" avait organisé une sympathique soirée de "crêpes"; les dévoués cuisiniers eurent fort à faire pour répondre aux appétits. On dansa fort avant dans la nuit.

Le "Club du 3ème Age" s'est réuni à plusieurs reprises. On gardera, particulièrement, le souvenir de la partie de pêche à la truite, le 7 Mai dernier, où l'on pût constater que l'âge n'altérerait pas l'adresse du pêcheur....

Le 24 Mai, départ en car, pour toute la "journée à Thoiry. L'Association "Sports-Loisirs" avait invité aimablement des adhérents du "Club du 3ème Age" qui en furent enchantés. Ce fût une très agréable visite, dans un cadre magnifique et, le déjeuner fut particulièrement animé et apprécié.

Le 14 Juin, c'était la fête du centenaire de l'Oeuvre de la "Clé des Champs". N'oublions pas que notre Maison d'Enfants de la "Clé des Champs" a été la première réalisation, dans l'histoire française, de l'"enfance au grand air", l'ancêtre des "Colonies de vacances", institution due au dévouement du pasteur LORRIAUX. Monsieur et Madame PATTUS surent, avec tous leurs collaborateurs donner un éclat exceptionnel à cette commémoration. Un nombreux public participa aux attractions et applaudit les scènes de reconstitution de la vie du pasteur LORRIAUX.

Le 27 Juin, fut une journée particulièrement bien remplie. L'Après midi, c'était la fête de fin d'année de notre Ecole. Nos dévoués Instituteurs ont su, comme les années précédentes, remarquablement organiser et animer un spectacle très réussi : danses, chants, récitations et scénettes se succédèrent, au cours desquelles les dons de nos enfants s'exprimèrent avec talent. La fête se termina par une petite exposition d'ouvrages et de dessins réalisés par nos écoliers.

Le soir, dans le grand hangar mis, obligeamment par Monsieur le Maire, à la disposition de l'Association "Sports-Loisirs" à Hérouval, très joliment décoré, plus de 100 personnes s'installèrent à de petites tables pour participer joyeusement à un excellent repas à l'occasion de la Saint-Jean. Remercions vivement tous ceux qui se dévouèrent à cette occasion, et notamment les animateurs et les organisateurs. Et puis, on dansa jusqu'à 4 heures du matin!

Le 14 Juillet, la célébration de la Fête Nationale donna lieu à un "défilé aux lampions", précédé d'une petite clique martiale et suivi d'un très beau feu d'artifice, tiré par Monsieur HENRY.

4 - DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE A MONTJAVOULT

De jeunes architectes, étudiant l'église de Montjavoult, ont découvert, au nord de celle-ci, des vestiges architecturaux qui peuvent s'avérer fort intéressants.....

.../...

5 - SPORTS

Monsieur PICHOT a su organiser et animer une équipe de football, association composée de jeunes garçons et filles de Montjavoult; cette équipe a participé à diverses compétitions et même décroché des victoires contre des équipes d'autres communes. Félicitations!

Par ailleurs, des séances de **Gymnastique volontaire** ont lieu les Mardi et Jeudi à 18 H. 30, dans une des salles de l'Ecole; nous nous félicitons de cette excellente initiative.

